

DEMANDE D'AUTORISATION INDIVIDUELLE
DE DESTRUCTION DE LA FOUINE
PERIODE du 1^{er} au 31 MARS 2018

M. (Mme) Prénom : Nom :
ou personne morale

Propriétaire (possesseur ou fermier) Délégué du propriétaire
(délégation écrite Article R427-8 du Code de l'Environnement)

Adresse :

Code Postal : Commune : Tel. :

Courriel : @

sollicite l'autorisation de détruire à tir la fouine, dès lors qu'il n'existe aucune autre solution satisfaisante pour le ou les motifs suivants :

- dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques
- pour assurer la protection de la flore et de la faune
- pour prévenir des dommages importants aux activités agricoles
- pour prévenir les dommages importants à d'autres formes de propriété

Commune de :

[Empty box for Commune]

sauf les communes de la petite région agricole de LILLE (cf. Annexe au dos)

Désignation du territoire :

Surface :

Joindre un plan de situation au 1/25.000^{ème}

Fait à, le

Signature :

Le présent imprimé devra être adressé pour décision à la DDTM (service eau environnement – 62 boulevard de Belfort – CS 90007 - 59042 LILLE Cedex, accompagné d'une enveloppe timbrée et libellée à l'adresse du déclarant.

SEULES LES DEMANDES COMPLETES SERONT TRAITÉES.

DECISION : N°

M. (Mme) est autorisé (e) à détruire à tir hors zone urbanisée la fouine du 1^{er} au 31 mars 2018 sur le territoire ci-dessus défini et conformément à l'arrêté ministériel du 30 juin 2015.

Il devra être porteur de la présente autorisation et d'une délégation écrite du propriétaire.

Lille, le

COMPTE-RENDU A ADRESSER AVANT LE 15 avril 2018

N°

A : DDTM Service Eau Environnement – 62 boulevard de Belfort - CS 90007 – 59042 LILLE Cedex

M. (Mme) déclare avoir prélevé, pendant la période du 1^{er} au 31 mars 2018, fouines sur le territoire de la commune de

Le défaut de compte-rendu pourra entraîner le refus des demandes ultérieures

Petite région agricole de Lille : Allennes-les-Marais, Villeneuve d'Ascq, Annoeullin, Anstaing, Attiches, Aubers, Avelin, Baisieux, La Bassée, Bauvin, Beaucamps-Ligny, Bondues, Camphin-en-Carembault, Capinghem, Carnin, Chemy, Chereng, Croix, Don, Emmerin, Englos, Ennetières-en-Weppes, Ennevelin, Erquinghem-le-Sec, Escobecques, Faches-Thumesnil, Forest-sur-Marque, Fournes-en-Weppes, Fretin, Fromelles, Gondecourt, Hallennes-lez-Haubourdin, Hantay, Haubourdin, Hem, Herlies, Herrin, Houplin-Ancoisne, Illies, Lambersart, Lannoy, Leers, Lesquin, Lezennes, Lille, Linselles, Lompret, Loos, Lys-lez-Lannoy, La Madeleine, Le Maisnil, Marcq-en-Baroeul, Marquette-lez-Lille, Marquillies, Mons-en-Baroeul, Mouvaux, Neuville-en-Ferrain, La Neuville, Noyelles-les-Seclin, Ostricourt, Pérenchies, Péronne-en-Mélantois, Phalempin, Prêmesques, Provin, Quesnoy-sur-Deûle, Radinghem-en-Weppes, Ronchin, Roncq, Roubaix, Saily-lez-Lannoy, Sainghin-en-Mélantois, Sainghin-en-Weppes, Saint-André, Salomé, Santes, Seclin, Sequedin, Templemars, Thumeries, Toufflers, Tourcoing, Tourmignies, Tresssin, Vendeville, Verlinghem, Wahagnies, Wambrechies, Wasquehal, Wattignies, Watrelos, Wavrin, Wicres, Willems.